

Décision

Générale

colonial

Décision n° 45-452-1934 Congés.

n° 45-452-1934

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

13 juillet 1934

Numéro JO

n° 452 du 31/07/1934

Date du numéro

31 juillet 1934

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de fin de contrat à passer à Tananarive (Madagascar), de onze mois et douze jours, valable du jour de son débarquement dans cette colonie, à été accordé à M. Raharison (Henri), secrétaire dactylographe du Gouvernement. Cet agent prendra passage sur le paquebot Explorateur Grandidier, de la Compagnie des Messageries maritimes, attendu à Djibouti vers le 12 août 1934.